



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière sportive

Question écrite n° 64912

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur les demandes des éducateurs sportifs du service public territorial. En effet, ces fonctionnaires territoriaux ont entrepris des négociations avec le ministère de l'emploi et de la solidarité concernant la reconnaissance des maladies professionnelles. En revanche, ils déplorent qu'aucun calendrier n'ait été fixé pour redéfinir leurs missions et leur temps de travail et préciser leur statut et plus largement celui de filière sportive des collectivités territoriales. Il lui demande donc de préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour répondre aux attentes de ces agents et soutenir le développement des activités physiques et sportives au sein des collectivités territoriales tout en y maintenant un haut niveau de sécurité et de qualification.

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64912

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4470